

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 31 (1886)  
**Heft:** 13

**Artikel:** Rassemblement de troupes des Ire et Ilme divisions  
**Autor:** Pury, J. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-347070>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 04.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXI<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 13.

15 Décembre 1886

## Rassemblement de troupes des I<sup>re</sup> et II<sup>me</sup> divisions. <sup>1</sup>

(Septembre 1886)

II<sup>me</sup> DIVISION. — JOURNAL DES OPÉRATIONS.

### I. Manœuvres à double action des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> brigades combinées, les 10 et 11 septembre.

Dès le 9 septembre, au soir, les commandants de brigade ordonnent diverses mesures préliminaires, comme il sera dit ci-après.

Le commandant de la division prend la direction des manœuvres, ayant son quartier-général à Payerne.

#### ORDRE DE BATAILLE

III<sup>e</sup> brigade (corps Est), commandant col.-brig. Gaulis.

Régiment 5 (de Zurich). — Bat. 13 (Favre, Léop.); bat. 14 (Cardinaux); bat. 15 (Weck).

Régiment 6 (Agassiz). — Bat. 16 (Monney); bat. 17 (Repond); bat. 18 (Roulet).

Régiment 2 de cavalerie (Boiceau). — Esc. 4 (Lecoultre); esc. 6 (Müller).

Régiment 1 d'artillerie (Puenzieux). — Batt. 7 (Manuel); batt. 8 (Rochat).

Ambulance 6 (Boéchat, Pierre).

Cantonnements le 9, au soir, Grolley-Fribourg. Q. G. Fribourg.

IV<sup>e</sup> brigade (corps Ouest), commandant col.-brig. Müller.

Régiment 7 (Secretan). — Bat. 19 (Monnier); bat. 20 (Courvoisier); bat. 21 (Wattenwyl).

Régiment 8 (Gagnebin). — Bat. 22 (Wenger); bat. 23 (Kühni); bat. 24 (Perrin).

Bataillon 2 de carabiniers (Westerweller).

Escadron 5 (Diesbach).

Régiment 2 d'artillerie (Turettini). — Batt. 9 (Ruffieux); batt. 10 (Hartmann).

Ambulance 9 (Courvoisier, L.); Amb. 10 (Morin, Fritz).

Cantonnements le 9, au soir, Avenches-Morat. Q. G. Avenches.

#### IDÉE GÉNÉRALE.

Une armée dite de l'Ouest venant d'Echallens et d'Yverdon et

qui marche sur Berne par la vallée de la Broye a détaché un corps qui marche par le Vully et Anet pour tourner les petites places de Morat, Avenches et Payerne si possible.

Ce corps de l'Ouest est fourni par notre IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie avec le 2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers, 1 escadron de dragons, 2 batteries d'artillerie, une ambulance.

Une armée de l'Est, rassemblée derrière la Sarine, marche à la rencontre de l'armée de l'Ouest par Fribourg et détache une avant-garde pour renforcer les petites places de la Broye.

Cette avant-garde est formée par notre III<sup>e</sup> brigade d'infanterie, avec 2 escadrons de dragons, 2 batteries d'artillerie, une ambulance.

Pour les 10 et 11 septembre, les « Idées spéciales », ainsi que les ordres ultérieurs d'exécution et les cantonnements, seront donnés séparément à chaque brigade. (Ordre de division du 6 août 1886.)

10 septembre.

#### IDÉE SPÉCIALE.

a) Le corps Est a poussé le 9 au soir son avant-garde jusqu'à Groley et placé ses avant-postes sur la ligne Nierlet-les-Bois-Groley-Cutterwyl.

A la nouvelle de l'occupation d'Avenches par le corps Ouest, le commandant décide de marcher le 10 sur cette place pour la reprendre.

b) Le corps Ouest a occupé le 9 au soir Morat et Avenches et placé ses avant-postes à 1 km. de l'ouest et au sud d'Avenches et de Donatyre.

A la nouvelle qu'un corps ennemi s'est avancé de Fribourg sur Groley, le commandant décide de marcher à sa rencontre le 10 au matin.

#### DISPOSITIONS.

Dès le soir du 9 les chefs des deux corps prirent les dispositions suivantes :

a) *Corps Est.*

Les avant-postes étaient fournis par le bataillon 13 qui recevait l'ordre de se rassembler le 10 au matin, à 9 h. 30, près de Cutterwyl, vers la route, et d'attendre là l'arrivée du gros pour y prendre sa place à la suite du bataillon 15.

L'avant-garde, dont la tête devait passer à 9 h. 30 la ligne des avant-postes, était composée du 2<sup>me</sup> dragons (escadrons 4 et 6), du bataillon 14 et des deux batteries 7 et 8.

Le *gros* devait passer à 9 h. le pont de la Sonna à Belfaux. (Voir le croquis spécial.)<sup>1</sup>

Les pionniers de la brigade étaient réunis à la tête du *gros*. Le train de combat du *gros* suivait la colonne jusqu'à l'engagement du combat.

Le train de bagages devait se réunir à la Chassote à 9 h. 30 et suivre la colonne à 4 km. de distance.

b) *Corps Ouest.*

La IV<sup>e</sup> brigade combinée devait se trouver à 9 heures à Donatyre en formation de rassemblement.

Les bataillons 22 et 23 qui avaient fourni les avant-postes formaient l'avant-garde avec le 5<sup>e</sup> escadron de dragons.

Formation du *gros* (voir croquis spécial).

Tous les trains restaient à Donatyre et attendaient des ordres ultérieurs. Les voitures d'approvisionnements devaient être à 8 h. à Courgevax pour toucher les vivres.

---

Pour ménager les troupes, les avant-postes ne furent placés qu'à 6 heures du matin.

Les patrouilles de cavalerie de la IV<sup>e</sup> brigade passèrent à 8 h. la ligne des avant-postes. — Celles de la III<sup>e</sup> brigade à 8 1/2 h.

Elles se concentrèrent à 9 h. 30 à la hauteur de Cutterwyl.

La cavalerie du corps Est se porta alors sur l'aile droite, défit l'escadron 5 près du bois de Misery et chercha, pendant le reste de la manœuvre, à inquiéter le flanc gauche du corps ennemi.

A ce moment la tête de l'avant-garde de la IV<sup>e</sup> brigade venait de passer Misery, celle de la III<sup>e</sup> brigade traversait Cutterwyl. Bientôt le feu s'engage et le bataillon 14 se déploie, le bataillon 13 reçoit l'ordre de renforcer aussitôt en prolongeant sa ligne de feu, mais la IV<sup>e</sup> brigade se trouvait vers 9 h. 40 en possession du mamelon et du bois qui commandent Cutterwyl au N.-O.

L'artillerie de la III<sup>e</sup> brigade se porte rapidement à l'aile droite et ouvre le feu à 9 h. 45 de la lisière de la forêt à l'est de Cutterwyl.

Dès 10 heures le *gros* de la IV<sup>e</sup> brigade commence à entrer en ligne à gauche de l'avant-garde en débouchant par le bois à l'est de Misery à 10 h. 20. Cette brigade a en première ligne les bataillons 22, 23, 19 et 24.

<sup>1</sup> Ce croquis, ainsi que ceux indiqués ci-après, sont extraits de la carte au 50 millième qui accompagnait notre numéro d'août 1886. Par ce motif, ces croquis ne sont pas reproduits ici. *Réd.*

De son côté, la III<sup>e</sup> brigade prolonge graduellement sa ligne à droite et se trouve avoir à la même heure en ligne : à gauche le bataillon 13, puis le 14, le 15 et le 18<sup>e</sup>. Peu après le bataillon 16 se porte en avant entre le 15<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup>, le 17<sup>e</sup> restant en réserve à la Rosière avec mission éventuelle de repli.

A 10 h. la IV<sup>e</sup> brigade ayant fait avancer les bataillons 20 et 21 pour doubler son aile droite et gardant les carabiniers en réserve devant Misery, se porte vigoureusement à l'attaque et menace l'aile gauche de la III<sup>e</sup> ; à 11 h. Cutterwyl est emporté ; la III<sup>e</sup> brigade commence à battre en retraite sous la protection du bataillon 17 et du 14 qui prend également une position de repli à la Rosière.

A 11 h. 20 le divisionnaire fait sonner la cessation de la manœuvre et réunit les officiers pour la critique à la lisière de la forêt au sud de Cutterwyl. Puis les troupes sont dirigées sur leurs cantonnements.

III<sup>e</sup> brigade. Groley-Fribourg. Q. G. Fribourg.

IV<sup>e</sup> brigade. Courtion-Oleyres-Domdidier-Faoug. Q. G. Avenches.

Les deux corps se couvrent par des avant-postes jusqu'à 7 h. du soir.

Une ambulance fixe, la 8<sup>e</sup>, a été établie à Groley et les deux corps ont reçu l'ordre d'y évacuer leurs malades pendant toute la durée des manœuvres.

*11 septembre.*

IDÉE SPÉCIALE.

a) Le corps Est s'est maintenu dans ses positions ; ses avant-postes occupent la même ligne que la veille.

Le commandant décide de marcher sur Payerne le 11 au matin pour y prévenir l'ennemi.

La tête de l'avant-garde ne pourra franchir les avant-postes qu'à partir de 9 heures.

Les vivres seront touchés à Fribourg à 8 heures.

b) Le corps Ouest a poussé ses avant-postes en avant sur la ligne Courtion-Oleyres-Domdidier.

Le commandant apprenant que l'ennemi a reçu des renforts et qu'il a l'intention de se porter de Groley sur Payerne le 11, décide de l'y prévenir.

La tête de l'avant-garde ne pourra franchir les avant-postes qu'à partir de 9 heures.

Les vivres seront touchés à Avenches à 10 heures.

#### DISPOSITIONS.

##### a) Du commandant du *corps Est*.

Le bataillon 14 était aux avant-postes.

La brigade devait s'avancer par l'Echelles et Montagny, protégée sur sa droite par un corps de flanqueurs fort de 4 bataillon (17) et de 5 pelotons de cavalerie.

Pour l'ordre de marche, voir croquis n° 3.

Le corps de flanqueurs avait pour mission de forcer l'ennemi à déployer et de ne se retirer sur Montagny que devant des forces supérieures; il devait passer les avant-postes à Grolez à 9 heures et marcher par Chandon dans la direction de Russy.

L'avant-garde, réunie à 8 h. 30 au bas de la Rosière, devait s'avancer par la grande route vers Montagny-Payerne.

Le gros, auquel le bataillon d'avant-postes devait se joindre au passage derrière le 13<sup>e</sup>, devait être formé en colonne de marche avec sa tête à 9 heures à Rosière.

Le train de bagages, réuni à 9 heures 30 à Givisiez, devait suivre le gros à 4 km. de distance.

Les pionniers sont réunis par régiment.

##### b) Du commandant du *corps Ouest*.

La brigade sur une seule colonne avec avant-garde par Dom-pierre, contre les Envuardes. (Voir croquis n° 3.)

Le bataillon de carabiniers en garde de flanc par Olleyres-Granges-Russy, avec mission d'explorer le terrain à gauche.

L'avant-garde devait être rassemblée à Domdidier à 8 h. 45 et le gros à 9 heures.

Le train de combat se joint à la colonne du gros.

Tout le train de bagages suit plus tard. Les pionniers réunis de la brigade avec leurs chariots marchent après le 8<sup>e</sup> régiment.

Comme la veille, les deux corps placèrent leurs avant-postes à 6 h. du matin.

A 9 heures les troupes des deux partis passent leurs avant-postes respectifs dans l'ordre prévu par les dispositions ci-dessus.

Jusqu'à 10 heures les chefs des deux corps ne savent rien de l'ennemi et marchent à leur but avec la plus grande célérité possible.

Cependant au moment où l'avant-garde de la III<sup>e</sup> brigade atteignait l'Echelles, le brigadier apprit par un rapport de sa cavalerie que le gros de l'ennemi était en marche sur Corcelles; aussitôt

il ordonna au bataillon 16 de l'avant-garde de prendre la direction de ce village pour retarder la marche de l'ennemi, et à son artillerie d'aller prendre position sur la hauteur de Montagny.

Le bataillon 18 fut affecté à l'artillerie comme soutien, le 5<sup>e</sup> régiment reçut l'ordre de pousser en avant par Montagny.

A la même heure, le chef de la IV<sup>e</sup> brigade apprenait par sa cavalerie que les Envuardes étaient libres. Il continue sa marche et à 10 h. 30 le bataillon 19 occupe la ferme des Envuardes; le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie y prend également position à gauche du bataillon 19, derrière la crête.

A 10 h. 50 le bataillon 20 s'y établit également en ligne de colonnes, à l'abri de la vue, à gauche de l'artillerie, appuyant sa droite à la route. Les quatre autres bataillons du gros suivent le mouvement et viennent se masser en deux lignes derrière la position.

Pendant ce temps les 6 1/2 caissons qui suivaient la brigade sont surpris dans le village de Corcelles et capturés par la cavalerie de la III<sup>e</sup> brigade, fait d'armes assez important. D'ailleurs rien de marquant concernant les opérations du bataillon de carabiniers, corps de flanqueurs de la IV<sup>e</sup> brigade, ni du bataillon 17. On sait seulement par le rapport du corps Ouest que vers 11 heures le bataillon 17 était aux prises avec le 2<sup>e</sup> carabiniers vers Russy.

C'est vers 11 h. 15, après avoir vu tout son corps réuni derrière les Envuardes, que le chef de la IV<sup>e</sup> brigade fait ouvrir le feu par son artillerie contre l'artillerie de la III<sup>e</sup> en position à Montagny; celle-ci avait commencé par faire front avec 1 batterie contre Russy d'où partaient quelques salves de tirailleurs. Dès que l'ennemi ouvrit son feu, cette batterie fut amenée sur le front de la position.

A 11 h. 30 le chef du corps Ouest dirige les bataillons 20 et 21 sur le Cerisier, puis il les fait suivre en deuxième ligne par les bataillons 19 et 23. Mais avant que ces deux derniers bataillons fussent entrés en ligne les deux précédents recevaient des juges de camp l'ordre de reculer devant l'offensive du 5<sup>e</sup> régiment appuyé de la batterie 7.

Le bataillon 16 venait d'être ramené sur Cousset lorsqu'il y fut surpris au repos par le 5<sup>e</sup> escadron (corps Ouest). Ce rapport du corps Est ne donne pas de détails sur cet engagement qui paraît avoir été interrompu par le signal de la fin des manœuvres.

A ce moment le bataillon 2 de carabiniers avait rejoint avec 2 compagnies le bataillon 20 aux Envuardes, tandis que les deux autres s'étaient retirés sur Corcelles. La cavalerie du corps Est se trouvait à l'aile droite de sa brigade vers Granges-Philling.

Après avoir procédé à la critique en présence des officiers des deux corps, aux Envuardes, le divisionnaire prend le commandement direct de la division.

## II. Manœuvres des brigades réunies de la II<sup>e</sup> division contre la I<sup>re</sup> division d'armée.

### ORDRE DE BATAILLE DE LA II<sup>e</sup> DIVISION

Commandant : colonel-divisionnaire F. Lecomte. Chef d'état-major, lieut.-colonel Isler, instructeur-chef de la II<sup>e</sup> division.

Compagnie de guides 2 (Reutter).

III<sup>e</sup> brigade d'infanterie (col.-brig. Gaulis).

Régiment 5 (de Zurich). — Bat. 13 (Favre); bat. 14 (Cardinaux); bat. 15 (Weck).

Régiment 6 (Agassiz). — Bat. 16 (Monney); bat. 17 (Repond); bat. 18 (Roulet).

IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie (col.-brig. Müller).

Régiment 7 (Secretan). — Bat. 19 (Monnier); bat. 20 (Courvoisier); bat. 21 (Wattenwyl).

Régiment 8 (Gagnebin). — Bat. 22 (Wenger); bat. 23 (Kühni); bat. 24 (Perrin).

Bataillon de carabiniers 2 (Westerwel).

Régiment de dragons 2 (Boiceau). — Esc. 4 (Lecoultre); esc. 5 (Diesbach); esc. 6 (Müller).

II<sup>e</sup> brigade d'artillerie (col.-brig. Delarageaz).

Régiment 1 (Puenzieux). — Batt. 7 (Manuel); batt. 8 (Rochat).

Régiment 2 (Turettini). — Batt. 9 (Ruffieux); batt. 10 (Hartmann).

Régiment 3 (Roulet). — Batt. 11 (Grâa); batt. 12 (Müller).

Lazareth 2 (major de Montmollin). — Amb. 6 (Boéchat); amb. 8 (Cuony); amb. 9 (Courvoisier); amb. 10 (Morin).

### *Effectifs d'entrée de la Division.*

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
Etat-major de division . .	8	2	16
2 <sup>e</sup> compagnie de guides . .	2	28	32
III <sup>e</sup> Brigade infanterie . .	138	2740	105
IV <sup>e</sup> » . .	148	3466	117

	Officiers.	Hommes.	Chevaux.
2 <sup>e</sup> bataillon de carabiniers . . .	24	530	16
2 <sup>e</sup> régiment cavalerie . . . . .	21	306	340
II <sup>e</sup> brigade artillerie . . . . .	51	672	536
Lazareth . . . . .	25	109	7
Compagnie d'administration	8	82	3
Train de lazareth . . . . .	1	25	37
Train d'administration . . . . .	4	34	45
	430	7994	1254
Total	8424		

## SUPPOSITION GÉNÉRALE

Une armée, dite *armée du Sud*, a pénétré en Suisse par le sud-ouest et marche sur Berne par Romont et Fribourg. Pour couvrir son flanc gauche et s'éclairer de ce côté, cette armée détache une division (I<sup>re</sup>) dans la direction Yverdon-Payerne.

Une armée, dite *armée du Nord*, après avoir opéré sa concentration derrière la Sarine, s'avance par Fribourg sur Romont.

Elle détache dans la vallée de la Broie une division (la II<sup>e</sup>) avec mission d'assurer son flanc droit et de la renseigner sur l'ennemi dans cette direction.

## DONNÉES GÉNÉRALES

Les manœuvres de division contre division des 13, 14 et 15 septembre devaient comprendre, pour chaque journée, deux périodes de double action.

La *première période* s'ouvrait à l'heure fixée par M. le directeur des manœuvres et allait jusqu'à la sonnerie de la retraite et à l'ordre annonçant la critique générale.

La *deuxième période* s'ouvrait au signal ou à l'ordre donné par le directeur des manœuvres après la critique et comprenait la rentrée des divisions à leurs cantonnements en même temps qu'une double action d'avant-garde et d'arrière-garde. Cette seconde période, qui parfois fut assez importante, n'était suivie d'aucune critique générale.

*Dislocation* de la II<sup>e</sup> division d'armée le soir du 11 septembre.

La II<sup>e</sup> division, ayant occupé Payerne le 11 au soir, pousse son avant-garde sur la rive gauche de la Broie et la charge du service des avant-postes sur la ligne Cugy-Fétigny-Etrabloz.

L'avant-garde est composée comme suit :

2<sup>e</sup> bataillon de carabiniers.

5<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

2<sup>e</sup> régiment de cavalerie.

1<sup>er</sup> régiment d'artillerie.

L'ennemi est signalé à Combremont.

Pour le détail de la dislocation, voir croquis spécial.

#### 12 septembre (dimanche).

Les avant-postes, relevés le 11, à 7 h. 30 du soir, ne seront remplacés que le 13 au matin.

Conformément à l'ordre de division, la matinée du 12 a été consacrée au service divin par régiments ou par cantonnements, puis à une inspection détaillée de l'habillement, de l'équipement et de l'armement dans tous les corps.

En vertu d'un ordre supplémentaire, daté du 12, à 7 heures, la troupe a été libre dès la soupe de midi, dans l'intérieur du rayon des cantonnements de la division. A 4 heures, appel dans tous les cantonnements, puis second repas de la troupe.

Les vivres pour la journée ont été touchés pour tous les corps à 7 heures, à la gare de Cousset.

Les cantonnements pour la nuit du 12 au 13 restent les mêmes que du 11 au 12.

#### 13 septembre.

##### DONNÉES SPÉCIALES

D'après les renseignements parvenus, la présence de l'ennemi a été constatée à Combremont-le-Grand.

La II<sup>e</sup> division, réunie en formation de rendez-vous au sud-ouest de Payerne, s'avance par Sassel avec l'intention de le repousser.

La cavalerie d'avant-garde de la II<sup>e</sup> division ne dépassera pas avant 9 heures du matin la route de Granges à Vezin, et la pointe de l'avant-garde d'infanterie ne franchira pas cette limite avant 9 <sup>1</sup>/<sub>4</sub> heures. Le départ de la place de rendez-vous de la division devra être calculé de manière à éviter tout retard à la traversée du village de Menières.

Le terrain des manœuvres était, en outre, limité *au nord* par une ligne de démarcation suivant la chaîne des collines au nord de la route Combremont-le-Grand-Sassel-Menières, par les cotes 749, 732, 660.

Le divisionnaire avait, dès le 12, à 6 heures du soir, communiqué aux chefs de corps, réunis pour le rapport de division, les

dispositions suivantes, complétées par diverses indications verbales.

#### DISPOSITIONS

L'avant-garde, composée de 1 régiment de cavalerie, 1 régiment d'infanterie, 1 régiment d'artillerie et 1 ambulance (voir croquis n° 6), devait se trouver à 8  $\frac{1}{4}$  heures vers la tuilerie de Fétigny, éclairer le terrain et les routes dans la direction de Moudon, reconnaître les passages de la Broie, occuper rapidement Sassel et pousser sa marche vers Combremont.

Le bataillon de carabiniers devait partir à 8 heures de Cugy et marcher en flanqueurs par les Echelettes, Verdières, l'Aclex, en maintenant ses communications avec l'avant-garde.

Le *gros* devait suivre en deux colonnes :

a) A droite, la IV<sup>e</sup> brigade et le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie, réunis à 7  $\frac{1}{2}$  heures à Pramay, se mettait en marche à 8 heures par Cugy sur Verdières et continuait par la côte du Grand Bois.

b) A gauche le 6<sup>e</sup> régiment et le 3<sup>e</sup> d'artillerie, réunis à 8 h. à Chaux-Pradervan, sur la route, pour suivre à 8  $\frac{1}{2}$  heures l'avant-garde par Menières-Sassel.

Le bataillon 16 marchait en réserve.

Les bagages et fourgons attendaient à Payerne des ordres ultérieurs.

Les vivres devaient être touchés à 8 heures à la gare de Cousset.

Pendant la nuit, des pionniers de la III<sup>e</sup> brigade devaient construire deux ponts sur la Broie, à Boulex. La compagnie de garde du train devait, de concert avec les guides, sous le commandement d'un adjudant de bataillon d'infanterie, protéger Payerne et les ponts de circonstance contre les entreprises de la cavalerie ennemie.

Sur la place de rassemblement, près Pramay, les dernières directions avaient été données par l'état-major de la Division.

Conformément aux ordres reçus, les patrouilles de cavalerie passèrent à 9 heures la ligne Granges-Menières-Vezin, la première sur Sassel, la deuxième sur Granges et Cheiry, la troisième dans la vallée de la Broie.

Puis le régiment s'est porté rapidement à Sassel, les escadrons 4 et 6 ont mis pied à terre et se sont déployés en tirailleurs sur la position du cimetière (9 h. 35).

De là, ils ont accueilli par un feu nourri la cavalerie ennemie

qui paraissait avoir pour objectif l'occupation de cette même position; pendant ce temps, l'escadron 5, demeuré à cheval, chargeait les dragons ennemis, qui furent repoussés.

La cavalerie continua à tenir le cimetière jusqu'à l'arrivée de l'infanterie, puis elle se porta au sud de Sassel pour protéger l'aile gauche de la division.

L'*avant-garde*, réunie conformément à l'ordre de division, à 8 h. 15 à la Tuilerie, traversait Menières à 9 h. 15 et se porta rapidement sur Sassel; à 9 h. 55, la pointe de l'infanterie (bataillon 15), atteint le cimetière et s'y établit en le mettant en état de défense.

Presque aussitôt les têtes de l'infanterie ennemie débouchent et se déploient à la lisière du bois St-Pierre. L'*avant-garde* reste sur la défensive et ouvre le feu à grande distance. Le bataillon 13 se déploie à la gauche du 15 et le 1<sup>er</sup> régiment d'artillerie, prenant rapidement position au *Signal*, en arrière de Sassel, ouvre à 10 h. 05 le feu contre l'infanterie ennemie, à 1700 mètres.

Le *bataillon de carabiniers*, de son côté, avait passé à 9 h. 20 la route Menières-Vezin et s'avancait lentement sur la pente boisée des collines; il s'y trouva en contact avec le 4<sup>e</sup> régiment de l'ennemi, dont deux bataillons débordaient sa droite au-delà de la ligne de démarcation; vu ce fait, il refusa de tenir compte de la présence de ces bataillons et resta l'arme au pied jusqu'au signal de la retraite.

A ce moment il se replia sur Verdières.

La *colonne de droite*, retardant sa marche afin de laisser aux carabiniers le temps de gagner du terrain en avant, passait à 9 1/2 heures la route Menières-Vezin. Elle débouchait du bois à l'est de Verdières au moment où l'infanterie ennemie ouvrait le feu contre le cimetière de Sassel (10 heures). Le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie prit aussitôt position et ouvrit le feu en même temps que le 1<sup>er</sup> régiment à Sassel (*avant-garde*), tandis que l'infanterie, pressant sa marche, gagnait du terrain sur la route Verdières-les-Praz.

A 10 h. 20, le brigadier fait déployer le bataillon 19 à ce dernier endroit, à la gauche des carabiniers. Les bataillons 20 et 21 suivaient en deuxième ligne, le 8<sup>e</sup> régiment en troisième ligne.

Le mouvement de la colonne ne paraît pas avoir été influencé par l'évacuation du cimetière, que le bataillon 15 dut abandonner à 10 h. 45, car, peu de minutes après, l'ennemi en était délogé

de nouveau par le bataillon 18, entré en ligne à gauche du 19 et remplacé par le bataillon 13 comme soutien de l'artillerie.

A 11 heures, le divisionnaire ordonne à l'aile droite de prendre vigoureusement l'offensive. Aussitôt le brigadier Müller fait doubler la première ligne par les bataillons 20 et 21, le 8<sup>e</sup> régiment passe en deuxième ligne et toute la brigade s'ébranle, refoulant l'ennemi jusqu'à un kilomètre à l'ouest de Sassel.

Voyant cela, le divisionnaire envoie, à 11 h. 15, au chef de la III<sup>e</sup> brigade l'ordre d'avancer également avec toutes ses forces disponibles, en laissant le bataillon 16 à la disposition du divisionnaire, comme réserve générale. Aussitôt le bataillon 14 de deuxième ligne est porté en avant à droite du 17<sup>e</sup>, mais le mouvement offensif de l'aile gauche est interrompu à 11 h. 30 par le signal de l'interruption de la manœuvre.

A 10 h. 15, le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie avait pris position au Signal de Sassel, à droite du régiment 1 et, à 11 heures, le régiment 2 s'était avancé dans une deuxième position en avant de Verdières.

A 11 h. 30, le régiment de cavalerie se trouvait à la hauteur de Menières.

A 12 h. 30, après la critique qui réunit les officiers des deux divisions au Signal de Sassel, et sur l'ordre du directeur des manœuvres, la II<sup>e</sup> division commence à battre en retraite.

Elle se retire en deux colonnes, comme elle s'était avancée. Le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie prend position au nord de Menières (cote 564), couvert par le bataillon 23, tandis que la IV<sup>e</sup> brigade s'écoule dans la direction de Cugy. Le bataillon de carabiniers, en position de repli à la Ferme des Bois (sud du mamelon boisé 576), où le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie vient prendre une dernière position. Les bataillons 19 et 20, déployés à la lisière du bois jusqu'à 2 h. 30, moment où sonne la fin de la manœuvre, n'ont pas repris contact avec l'ennemi.

Pendant ce temps, à l'aile gauche, la III<sup>e</sup> brigade s'écoulait dans la direction de Boulex, la batterie 7 prenait position en avant de Botzet et la batterie 8 au sud de la Ferme des Bois, le bataillon 16 déployé comme arrière-garde.

Le 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie arrivait à 1 h. 30 à Boulex-dessus ; de cette position, il ouvrit le feu à 1 h. 45 contre les colonnes ennemies qui inquiétaient la retraite ; à 2 heures, le 5<sup>e</sup> régiment avait passé la Broie et, à 2 h. 30, lorsque sonna la cessation de la manœuvre, le 6<sup>e</sup> régiment atteignit les ponts.

Pendant la retraite, le 2<sup>e</sup> dragons, en formation de combat au sud de Menières, repoussa une attaque de la cavalerie ennemie ; mais l'approche de l'infanterie l'obligea à se retirer au sud de Botzet.

La division s'étant retirée tout entière derrière la Broie, établit à Payerne le gros de ses avant-postes. La IV<sup>e</sup> brigade fut chargée du service de sûreté sur le secteur nord (rive gauche de la Broie), la III<sup>e</sup> brigade sur le secteur sud (rive droite).

(Ordre pour les cantonnements et les avant-postes du 13 septembre, à 3 heures du soir).

Voir, pour la dislocation du 13 au 14, le croquis spécial.

#### 14 septembre.

#### DONNÉES SPÉCIALES

La II<sup>e</sup> division occupe et fortifie une position aux environs de Montagny-la-Ville. A 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures, les travaux doivent être terminés et les troupes à leur poste.

*Ligne de démarcation.* Le cours supérieur de l'Erbogne et le ravin descendant de Ponthaux au Moulin de Montagny.

#### DISPOSITIONS

Par un ordre de division, daté du soir du 13 septembre, le divisionnaire prit les dispositions suivantes :

a) La III<sup>e</sup> brigade d'infanterie avec le bataillon de carabiniers et les régiments 1 et 3 d'artillerie, occuperont la position principale de Montagny-la-Ville et y feront des ouvrages de fortification, front principal contre les Envuardes, droite à la Bramayre, gauche à Montagny-la-Ville.

Un bataillon et un peloton de dragons couvriront la gauche du côté de Mannens.

b) La IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie avec le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie occuperont une position avancée du Cerisier à Tours. Deux bataillons de cette brigade resteront à la disposition du divisionnaire derrière Montagny, aux Maureys.

La cavalerie éclairera le terrain jusqu'à la Broie.

Le lazareth se portera en arrière de Montagny.

Le train de bagages se tiendra entre l'Echelles et la Raupaz, les vivres seront touchés à 7 heures à la gare de l'Echelles.

A 8 h. 30, la position de Montagny était occupée conformément à l'ordre résumé ci-dessus, sauf le bataillon 22 des avant-postes, qui avait pris contact avec l'ennemi et qui se retirait par les En-

vuardes; il rejoignit le 8<sup>e</sup> régiment à 8 h. 45 et reçut l'ordre de rester en deuxième ligne, à côté des dernières compagnies du bataillon 24.

La cavalerie avait poussé depuis 7 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures ses patrouilles dans la direction de l'ennemi; à 8 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> heures elle se retirait par Payerne sans en avoir reçu de nouvelles lorsqu'elle découvrit aux Envuardes, un escadron de dragons ennemis qui avait mis pied à terre et qui poursuivait par le feu la retraite du bataillon 22.

Aussitôt le lieutenant-colonel Boiceau jette un escadron contre les tirailleurs, un autre s'empare de la colonne des chevaux et le troisième met en déroute le peloton demeuré à cheval. Après ce succès, le 2<sup>e</sup> dragons se retire par la Bramayre sur la position de Montagny.

Les rapports des patrouilles de cavalerie sont tous arrivés trop tard pour avoir une influence sur les dispositions du divisionnaire. Mais ces rapports confirmèrent les prévisions qui avaient dicté ces dispositions, et en cela ils furent encore très utiles.

A 8 h. 40, la batterie 10, au Cerisier, ouvre le feu contre des colonnes ennemies en marche sur la route Fétigny-Payerne.

Le bataillon de carabiniers, de son côté, avant d'avoir atteint Mannens, rencontrait un escadron ennemi qu'il refoula, avec le concours du peloton de dragons qui lui avait été adjoind.

Cependant l'on ignorait encore à 9 heures les dispositions de l'ennemi et la ligne d'attaque qu'il avait choisie. Les troupes s'étaient fortifiées dans les emplacements de première ligne et une redoute centrale avait été figurée sur le sommet de la colline de Montagny.

A 9 h. 45 enfin, on remarque l'approche de l'ennemi par Corges, puis par les Envuardes; de l'artillerie se met en position sur ces deux points sous le feu des deux batteries du Cerisier.

A 9 h. 45, une forte colonne ennemie est signalée du côté de Mannens. Il devient évident que la 1<sup>re</sup> division s'avance en trois colonnes.

Le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie reçoit alors l'ordre de se retirer sur la position principale, où il arrive à 10 h. 35 et se met en batterie à l'aile gauche contre Mannens.

A 10 heures, le bataillon de carabiniers se retire sur Montagny-les-Monts, le bataillon 18 reçoit l'ordre de se déployer à la crête du ravin, au sud de Montagny-la-Ville.

L'infanterie se retire de la position du Cerisier, en défendant le terrain pied à pied, et les bataillons 22, 23 et 24 se replient par les bois et les ravins. A 10 h. 45, ils se trouvent réunis aux Maureys avec les bataillons 20 et 21. Le bataillon 19 fut enfin retiré le dernier, sans avoir été engagé ; il rejoint également sa brigade qui se trouve ainsi massée derrière le centre de la position.

Depuis 10 heures, le feu d'artillerie avait pris une grande intensité, les batteries de Montagny battent à la fois les colonnes ennemies qui débouchent par Mannens et celles qui avancent par le Cerisier et par les Envuardes. Vers 11 heures, l'artillerie ennemie prend position au Cerisier, une batterie s'établit à l'Ariolla, en avant de Mannens ; le divisionnaire ordonne de placer une batterie (la batterie 11) au signal de Montagny (redoute figurée).

A 10 h. 30, le bataillon 13 avait été envoyé renforcer le bataillon 18 sur la crête du ravin de l'Erbogne, tandis que le bataillon de carabiniers venait se reformer derrière la position, où il resta en réserve jusqu'à la fin de la manœuvre.

A 11 h. 20, le divisionnaire ordonne à la IV<sup>e</sup> brigade de marcher à l'attaque par l'aile droite. Se dérochant derrière les crêtes, les 6 bataillons s'ébranlent en trois lignes et descendent dans la direction de Cousset en entraînant le bataillon 14 dans leur mouvement ; mais avant que la première ligne soit engagée, le directeur des manœuvres ordonne la cessation des feux. 11 h. 40.

La critique a lieu à Cousset.

A 1 h. 50, la manœuvre est reprise. La I<sup>re</sup> division, en retraite, est poursuivie par le feu accéléré de toute l'artillerie, le 2<sup>e</sup> régiment ayant pris position en avant à droite, sur la route Montagny-Russy (cote 557).

La IV<sup>e</sup> brigade franchit l'Erbogne au nord-ouest de Montagny et presse vigoureusement le flanc gauche de l'ennemi par Grange-Philling.

A 2 h. 30, cessation de la manœuvre au moment où les bataillons de deuxième ligne viennent de doubler à droite la ligne de feu.

Le 2<sup>e</sup> dragons accompagnait ce mouvement à l'extrême droite. A 2 h. 15, il charge et repousse deux escadrons ennemis entre Corcelles et Payerne et, au moment de la cessation de la manœuvre, il surprenait deux batteries ennemies qui descendaient en colonne de la position des Envuardes.

Le directeur des manœuvres avait mis, vers 11 heures, à la disposition du divisionnaire de la II<sup>e</sup>, six bataillons de fanions à Montagny. Il ne fut pas fait usage de ce renfort.

Dès 2 h. 30, les troupes regagnent leurs cantonnements.

La dislocation de la division reste la même que la nuit précédente, sauf pour le bataillon de carabiniers, qui va à *Corcelles*, et pour le 8<sup>e</sup> régiment, qui prend les cantonnements suivants :

Etat-major du régiment 8	Corcelles.
Bataillon 22	»
Bataillon 23	Payerne. Avant-postes.
Bataillon 24	»

Le bataillon 17 va aux avant-postes à Etrabloz, le 18 à Montagny-la-Ville.

*Situation le 14 au soir.*

La I<sup>e</sup> division s'est retirée à Cugy.

La II<sup>e</sup> pousse ses avant-postes à 500 mètres en avant sur la rive gauche de la Broie.

*15 septembre.*

DONNÉES SPÉCIALES

La I<sup>e</sup> division a pris position dans les environs de Cugy.

La II<sup>e</sup> division doit l'attaquer.

Il est défendu d'ouvrir le feu, ainsi que de franchir la Broie avant 8 h. du matin.

Pas de ligne de démarcation.

DISPOSITIONS

Par ordre de division du 14 au soir, développé verbalement en présence des chefs de corps réunis au rapport, le divisionnaire opérera comme suit :

L'*avant-garde*, composée de 1 régiment d'infanterie, 1 régiment d'artillerie, 1 régiment de cavalerie et 1 ambulance, attaquera par Payerne-Pramay-Champ-Montant ; elle franchira la Broie à 8 heures.

Le gros de la division sera massé à 7 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> heures dans le bois de Boulex et, après avoir franchi la Broie, attaquera la position ennemie par Fétigny-Chaux-Gudit.

Les pionniers d'infanterie établiront des ponts sur la Broie en face de Fétigny.

Trains de bagages à 8 heures à Cousset. Les vivres seront touchés à la gare de Cousset.

En modification de l'ordre émis, le divisionnaire ordonna le 15 au matin que le régiment de cavalerie éclairerait l'aile gauche de la division ; en conséquence, le 2<sup>e</sup> dragons se dirige à 7 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> h., vers Marnand, avec mission de s'assurer des ponts ; il ne rencontre aucun ennemi dans cette direction, passe la Broie à gué à Brit et se porte du côté de Granges-des-Bois, sur le flanc de la position ennemie. Il reste là en observation jusqu'au moment où un régiment de réserve débouche du bois pour tomber dans le flanc gauche de la II<sup>e</sup> division. Malgré le terrain défavorable, le lieutenant-colonel Boiceau chargea en échelons et retarda la marche des réserves ennemies. En outre il put transmettre à temps au divisionnaire d'utiles renseignements sur les dispositions de l'ennemi.

*L'avant-garde* précédée seulement de un peloton de dragons, débouche de Payerne à 8 heures. — La cavalerie ennemie est signalée du côté de Bussy. La colonne s'avance à l'abri de la vue au nord de la chaussée. A 8 h. 30 elle se heurte à de l'infanterie qui occupe les mamelons entre la route et la voie ferrée à l'est de Cugy (cote 490). Le bataillon 22 se déploie et attaque de front, le 24<sup>e</sup> attaque la position qui finit par être emportée. Le 2<sup>e</sup> régiment d'artillerie a ouvert le feu au nord de Guillermaux. (V. croquis N<sup>o</sup> 41.)

L'ennemi, qui paraît fort de un régiment au moins, reprend position à la lisière de la forêt de Champ-Montant et cherche à déborder la droite de l'avant-garde. Deux compagnies du bataillon 23 sont déployées et la lisière du bois enlevée.

La batterie 9 arrive sur le premier mamelon et prend en écharpe la position ennemie.

A 9 h. 30 l'aile gauche de la I<sup>re</sup> division est en pleine retraite.

Cependant la batterie 10 est empêchée par la cavalerie ennemie de suivre la 9<sup>e</sup>, elle résiste à plusieurs attaques par des décharges à mitraille.

A 10 heures le commandant de l'avant-garde, devenue aile droite de la division, reçoit l'ordre de se replier, en suite du mouvement général de retraite de la II<sup>e</sup> Division indiqué plus loin. Son artillerie prend position à Pramay, le 22<sup>e</sup> bataillon prend une position de repli au même endroit. Les 23<sup>e</sup> et 24<sup>e</sup> se retirent par la droite au nord du chemin de fer. Le signal de la fin de la manœuvre les trouve au cours de l'exécution de ce mouvement.

Le *gros*, rassemblé au bois de Boulex, débouche à 8 h. 15 de la forêt et passe les ponts préparés dans la nuit par les pionniers,

en une seule colonne (voir croquis spécial). Le bataillon 17 des avant-postes se joint à la queue de la colonne. L'état-major de la Division passe la Broie à gué.

Pendant ce temps l'artillerie (régiments 1 et 3) a pris position à la *Filature* et prépare le combat par une vive canonnade contre la position ennemie.

Le 7<sup>e</sup> régiment, en débouchant du village de Fétigny, est immédiatement aux prises avec l'ennemi; il se déploie en avançant et en obliquant à droite.

Les bataillons 18 et 16 à mesure qu'ils débouchent prolongent la ligne de feu à gauche contre Chaux-Gudit. Les bataillons 14, 17 et 2<sup>e</sup> carabiniers suivent en réserve.

A 9 heures toute l'infanterie a passé la Broie et la batterie 12 a été amenée à l'ouest de Fétigny (cote 474); elle s'est mise en batterie sans être aperçue et ouvre son feu contre la colline de Cugy; par une erreur singulière, de courte durée d'ailleurs, quelques coups sont dirigés contre notre propre cavalerie à gauche, laquelle se hâte de se mettre à couvert.

Le 5<sup>e</sup> régiment, reçu au moment de son déploiement à l'aile gauche par une vive fusillade partant du bois au nord de la Tuilerie, s'élance à l'assaut de la lisière d'où l'ennemi ne se retire que sur l'ordre des juges de camp. Il traverse le bois et monte bientôt à l'assaut de l'angle sud de la position.

Pendant ce temps la batterie 11 est venue rejoindre la batterie 12 à Fétigny.

Le bataillon 16, après avoir emporté la ferme de Chaux-Gudit, se jette dans l'angle nord au pied des terrasses de Cugy, et monte à l'assaut appuyé par le bataillon 18 à gauche et par le 7<sup>e</sup> régiment à droite. Le bataillon de carabiniers et le bataillon 17 avançaient en réserve derrière l'aile gauche. (V. croquis N<sup>o</sup> 12.)

A 10 heures le divisionnaire est avisé par le Directeur des manœuvres que la I<sup>re</sup> division a reçu une brigade de renfort (fanions) et que ces troupes s'avancent de Menières contre le flanc gauche de la II<sup>e</sup> division. Aussitôt les deux bataillons de réserve reçoivent l'ordre de se déployer à gauche et de résister à cette attaque pendant que toute la division commence à battre en retraite.

La retraite s'exécute en bon ordre au moment où sonne la cessation de la manœuvre (10 h. 20).

La critique réunit les officiers des deux divisions à Pramay,

puis les troupes sont dirigées sur leurs nouveaux cantonnements. (Voir croquis N° 13.)

*Situation le 15 au soir.*

La II<sup>e</sup> division s'est retirée derrière la Broie et l'Erbogne. Payerne est occupé par la I<sup>e</sup> division.

Les manœuvres étant terminées, il ne sera pas placé d'avant-postes.

*16 septembre.*

Conformément à l'ordre n° 2 (du 26 août) et aux Instructions générales (du 10 septembre) de la direction des manœuvres, les I<sup>e</sup> et II<sup>e</sup> divisions ont été passées en revue à 9 heures par le chef du Département militaire, M. le colonel et conseiller fédéral Hertenstein.

A 8 h. 45 toute la II<sup>e</sup> division était rassemblée sur la place d'inspection, sur les emplacements piquetés d'avance.

Les troupes avaient été amenées en deux colonnes, suivant ordre de division du 15 septembre.

A. Colonne de gauche.	B. Colonne de droite.
Régiment 5 infanterie.	Régiment 7 infanterie.
» 6 »	» 8 »
Bataillon 2 carabiniers.	Régiment 2 dragons.
Régiment 3 artillerie.	» 1 artillerie.
» 2 »	

**Lazareth.**

Après l'inspection, la II<sup>e</sup> division a défilé la première et les troupes ont rapidement évacué la place. Elles ont été dirigées immédiatement sur leurs gares d'embarquement ou sur leurs nouveaux cantonnements, conformément à l'ordre de licenciement ci-annexé, du 10 septembre.

Les vivres ont été touchés à 8 h. à Cousset.

Les voitures de réserve d'artillerie et les trains d'infanterie et de cavalerie n'ont pas pris part à l'inspection.

L'état-major de la division a été licencié le 17 septembre à Corcelles.

Le licenciement des troupes s'est effectué en bon ordre et sans grave contretemps, sauf le douloureux cas du soldat du train Leuzinger, batterie 10, tué près de la gare de Cheyres, par suite

d'un accident de chargement de matériel sur le train emmenant cette batterie.

Par ordre, J. DE PURY, capitaine,  
*2<sup>e</sup> officier d'état-major de la II<sup>e</sup> division.*

---

### Etat militaire suisse avant et après 1874. <sup>1</sup>

L'organisation militaire suisse d'avant 1874 se basait sur la Constitution fédérale du 12 septembre 1848, notamment sur les articles 18, 19 et 20, complétés par quelques autres articles (8, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 38, 40, 74 §§ 5, 6, 9, 10 ; 90 §§ 11, 12) qui posent des principes généraux ou prescrivent des dispositions spéciales.

En exécution de ces articles constitutionnels, l'état militaire de la Suisse fut fixé par cinq lois organiques principales :

Loi du 8 mai 1850, sur l'organisation militaire de la Confédération suisse.

Loi du 19 juillet 1851 sur les exemptions et les exclusions du service militaire.

Loi du 27 août 1851 concernant les contingents en hommes, chevaux et matériel de guerre à fournir à l'armée fédérale suisse par les cantons et la Confédération.

Loi de même date sur la justice pénale pour les troupes fédérales.

Loi de même date sur l'habillement, l'armement et l'équipement de l'armée fédérale.

A teneur de ces diverses lois, modifiées et complétées par un grand nombre de dispositions subséquentes, soit législatives, soit administratives, l'armée fédérale suisse d'avant 1874 comptait environ 70,000 hommes d'élite, avec environ 6000 chevaux dont 4000 du train, et 35,000 hommes de réserve, avec environ 3500 chevaux, soit en tout environ 105,000 hommes et 9500 chevaux.

Cet effectif formait l'armée fédérale proprement dite, fournie par des contingents d'unités tactiques des cantons (ou demi ou quart d'unités), dans la proportion de 3 hommes d'élite pour 100 et de 1 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> homme pour 100 de la réserve.

Il y avait ainsi, par exemple, 77 bataillons et 7 demi-bataillons d'élite, 33 bataillons et 10 demi-bataillons de réserve, sans compter 16 compagnies d'élite et réserve isolées.

<sup>1</sup> Réponse à une demande de renseignements d'un touriste civil au dernier rassemblement. *Réd.*